



**ASSURONS  
UNE ÉDUCATION  
POPULAIRE EFFICACE  
ET PÉRENNE**

## **EDUCATION POPULAIRE**

Pour garantir le financement des associations d'éducation populaire qui agissent dans les quartiers et leur permettre de mener à bien leur projet en toute indépendance, nous réclamons la création d'un fonds pour le développement de la vie associative et de l'éducation populaire géré paritairement.

Pour alimenter ce fonds, nous réclamons 10 % des taxes perçues par l'État sur le PMU et le LOTO. De plus, nous demandons la création d'un Ministère de l'Éducation Populaire avec 100 000 emplois de fonctionnaires détachés aux associations et collectivités locales des quartiers populaires.



# Franck Lepage

## ou l'oeil du guerrier de l'Educ Pop

**FRANCK LEPAGE EST L'UN DES HUIT MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE D'ÉDUCATION POPULAIRE LE PAVÉ. MILITANT ACHARNÉ FIDÈLE À FÉLIX FAURE, IL ARPENDE LE PAYS ET UNE PARTIE DE L'EUROPE POUR PRÉSENTER SES "CONFÉRENCES GESTICULÉES"-MI CONTE/MI CLOWN/MI COURS D'AMPHI DE CONSCIENTISATION POLITIQUE POUR TOUS. N'OUBLIONS PAS QUE FRANCK LEPAGE FUT JUSQU'EN 2000 DIRECTEUR DES PROGRAMMES À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE ET CHARGÉ DE RECHERCHE ASSOCIÉ À L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.**

### Emplois salariés dans les associations

- Les associations emploient 1 902 000 personnes.
- Les deux secteurs qui génèrent le plus d'emplois sont l'action sociale et de la santé (49%) et l'éducation, la formation et l'insertion (17%).
- L'emploi y est largement féminisé (68% de femmes).
- 25% de CDD (contre 18%, toutes branches confondues, au niveau national).
- 26% des associations ont recours aux aides à l'emploi et 54% des emplois jeunes dans les associations ont été pérennisés.

(source : Rapport au Premier Ministre, Luc Ferry et le Conseil d'analyse de la société «La représentation du monde associatif dans le dialogue civique», Septembre 2010.)

### Rémunération

Selon l'INSEE, un quart des personnes sous le seuil de bas salaire a travaillé dans les collectivités territoriales qui proposent un grand nombre de contrats aidés, le plus souvent assortis d'une courte durée d'emploi.

Si l'on demande à Franck Lepage s'il y a déjà eu un Ministère de l'éducation populaire, il nous rappelle sans hésitation qu'«il y a eu une direction de l'éducation populaire qui a été créée au sein du Ministère de l'Education Nationale. Après la guerre il est devenu évident que le Ministère mette en place une direction centrale des adultes, l'école n'étant pas selon certain, une garantie contre la barbarie; l'instruction ne suffisant pas, il fallait aussi apporter une réflexion politique. Ils ont donc rajouté une nouvelle direction au sein de l'éducation nationale qui va devenir le ministère de l'éducation populaire. Ils recrutaient des gens qui avaient une facilité d'expression, des cinéastes, écrivains, des ethnologues... des gens issus du milieu culturel. En même temps c'est délicat de parler ici de culture. Le ministère va leur demander de mettre en place la conception. Comme ça se passe juste après la guerre ils vont mettre en place des stages avec notamment des syndicalistes pour leur apprendre à penser, à décrire la société, à créer des pièces de théâtre sur la guerre.» Une sorte d'école alternative qui va donner naissance à ce que l'on appelle aujourd'hui l'animation socio-culturelle, mais monsieur Lepage précise qu'en créant cette institution d'éducation populaire «ils vont lancer un mouvement de pédagogie alternative à l'école qui concerne notamment les adultes et va donner naissance dans les années 70 à l'animation.»

Mais saviez vous que des enseignants de l'éducation nationale, militant de la ligue de l'enseignement étaient détachés pour travailler dans ce nouveau courant? «C'était des enseignants qui n'en pouvaient plus de l'école et précisément qui souffraient de ce qu'on leur faisait faire à l'école comme la sélection etc... ils ont découvert dans l'éducation populaire une manière de transmettre des savoirs qui étaient complètement différentes. En fait, ils faisaient ce qu'ils ne pouvaient pas faire dans leur école. C'était un épanouissement personnel qui provenait entre autre de cette abolition de la sélection scolaire institutionna-

lisée. Je rappelle juste qu'aujourd'hui 30% de la population échoue au Bac. C'est donc 30% qui ne peuvent pas accéder à l'enseignement supérieur et c'est une grande majorité d'individus issus des classes ouvrières... Ce genre de système est fait pour leur barrer la route, les maintenir au plus bas de l'instruction. Comme l'animation est devenue dépolitisée il y a eu des gens qui sont retournés dans l'éducation populaire et qui ont retrouvé le concept de l'animation politique comme au début de leur formation, histoire de s'élever intellectuellement et politiquement.»

Et quand on lui demande s'il pense qu'un ministère de l'éducation populaire aurait sa place place aujourd'hui, vous vous doutez bien de sa réponse... «Oui, on a réussi un moment à changer le nom du Ministère de la jeunesse en ministère de l'éducation dans les années 80, sauf que cela n'a finalement rien changé. Les pratiques n'ont rien changé.» Bien évidemment, si les idées ne sont pas en adéquation avec la pratique... «Oui voilà, par exemple la coupure entre l'éducation et la culture est à mon sens infondée, quand Jack Lang a réuni les deux et qu'il a mis en place le ministère de la culture cela n'a justement rien changé. L'idée c'est effectivement d'avoir une administration en France qui prennent des risques. Le seul intérêt pour une association c'est d'avoir un espace de parole sur la place publique, sauf qu'aujourd'hui les associations, dans la mesure où elles sont financées localement, dès qu'elles l'ouvrent un peu trop, elles sont menacées sur leur subvention. La seule façon pour que les associations redeviennent en France un contre pouvoir c'est qu'elle n'aient pas à avoir peur pour leur financement.» Il est bon ce Lepage non?!

Propos recueillis par Nadjib Sellali

Le rapport de Franck Lepage, *Le Travail de la culture dans la transformation sociale : une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'éducation populaire* est disponible sur le site de la documentation française.



# Bruno Le Roux,

## pour un Ministère de l'Éducation Nationale Populaire

**BRUNO LE ROUX, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION LÉO LAGRANGE ET DÉPUTÉ P.S. DE LA 1ÈRE CIRCONSCRIPTION DE SEINE SAINT DENIS, SE VEUT RASSURANT SUR L'ÉTAT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE. NÉANMOINS, IL EN APPELLE À UNE PLUS GRANDE AMBITION ENCORE, JUSQU'À UNE REFORME DU SYSTÈME DE L'ÉDUCATION NATIONALE INTÉGRANT UNE FORMATION CONTINUE, VALORISANTE ET MILITANTE.**



Slimane Tirera et Julien Vanhee : Bruno Le Roux, que pensez-vous de l'état actuel de l'éducation populaire en France ?

B.L. : Je crois, contrairement à une image largement répandue, que l'Éducation Populaire va plutôt bien. Il y a en France par exemple un nombre soutenu et important d'associations nouvelles qui se créent chaque année - 80 000 environ -. Même si seulement 10 % d'entre elles s'inscrivent - souvent sans le savoir - dans une logique d'Éducation Populaire, cela reste un très beau score ! En revanche, l'Éducation Populaire n'est plus perçue par ceux qui nous dirigent comme

une réponse adaptée à certaines difficultés sociales et cela est une erreur dramatique.

S.T. et J.V. : La Fédération Nationale des Maisons Des Potes propose la création d'un ministère de l'éducation populaire.

B.R. : Je préférerais à vrai dire un grand Ministère de l'Éducation, en charge explicitement de l'Éducation Populaire, véritablement considérée comme un vecteur d'éducation pour la jeunesse. Mais aussi pour répondre à l'ambition d'une nécessaire formation tout au long de la vie, fondée sur l'acquisition de toutes sortes d'expériences.

S.T. et J.V. : Pour financer cette création nous proposons d'alimenter ce ministère par une taxe de 10 % sur les jeux de hasard.

B.L. : Une taxe comme celle-ci aurait l'intérêt du symbole ! Mais elle ne serait pas l'illustration d'une grande ambition qui doit aussi, selon moi, s'appuyer sur une réforme d'ensemble du système éducatif. Et pour cela, un prélèvement sur les jeux de hasard ne saurait suffire !

S.T. et J.V. : Approuvez-vous l'idée de détacher des professeurs d'éducation nationale pour animer les associations d'éduc pop dans le cadre du ministère de l'éducation populaire ?

B.L. : Cela peut participer d'une solution, mais je crois que la diversité des formations et des expériences est nécessaire à la mise en œuvre d'un projet ambitieux d'Éducation Populaire. Je crois qu'il est indispensable de construire aussi un vrai cursus de formation d'animation d'Éducation Populaire pour lequel on sache privilégier certes la qualification, mais aussi une forme de formation militante.

Il y aurait 1 100 000 associations actives en France. Parmi lesquelles : 928 000 associations sans salarié (84 %) et 172 000 associations « employeurs » (16 %).

### Financement

- Les recettes d'activités : 47 % du financement.
- Les cotisations : environ 12 % du financement.
- Les dons : 5 % du financement.
- Les financements publics sous toutes leurs formes (intégrant le pourcentage des recettes d'activités payé par l'État ou les collectivités territoriales et qui correspond plutôt à l'achat de services qu'à une subvention) : 51 %. (56 % des ressources des associations « employeurs », et 26 % des ressources des associations sans salariés).

Propos recueillis par  
Slimane Tirera, Julien Vanhee,





# Le flou artistique du financement des associations

**SPÉCIALISÉE DANS L'AIDE AUX DEVOIRS ET LE SOUTIEN SCOLAIRE DEPUIS DIX-SEPT ANS, L'ASSOCIATION ZY'VA À NANTERRE CONNAÎT ACTUELLEMENT DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES QUI LUI ONT FAIT CESSER SON ACTIVITÉ À LA RENTRÉE 2010. SON DIRECTEUR, MAMADOU DIALLO, COMMENTE CE CRUEL MANQUE DE MOYENS QUI ENTRAÎNE UNE ACTION D'UTILITÉ PUBLIQUE POUR LES HABITANTS DU QUARTIER.**

Le Conseil Général ne nous finance plus depuis trois ans. Nous ne savons pas pourquoi. Si j'avais une réponse claire, ça serait acceptable, mais je n'en ai aucune idée. Ils financent moins les associations de Nanterre de tout façon. Je préfère rester humble là-dessus, nous avons sans doute notre part de responsabilité. Mais les critères d'attribution ne sont pas très clairs. Concrètement, nous sommes victimes d'une baisse de subventions qui ne dit pas son nom. Ce sont des dispositifs qui disparaissent. Nous sommes, année après année, confrontés aux évolutions des dispositifs auxquelles la structure doit s'adapter. Il faut tout d'un coup changer son activité, sa façon de travailler car elles ne corres-

pondent plus aux critères du dispositif. Rien que cela peut nous faire rater un an de subvention. Et c'est un trou qu'il faut répercuter dans le budget. Dans ces moments-là, on est tout de suite en difficulté.

Nos quinze CDI sont tous des contrats aidés donc précaires. Notre premier poste salarié a été un emploi-jeune en 1998. On s'appuie là-dessus pour vivre même si cela induit une certaine fragilité. Nous avons la chance d'avoir un beau stock de salariés et de bénévoles impliqués qui s'accrochent. On ne peut pas faire un travail sérieux, mettre les familles en confiance, si le salariat est précaire et qu'il faut changer de personnel tous les ans.

Avec une vingtaine d'associations qui

agissent dans le quartier, nous avons créé un collectif pour peser dans les décisions. C'est l'une de nos revendications : nous voulons donner un avis, inventer ou construire ensemble des critères d'évaluation et des critères de financement. Plein de choses ne nous conviennent pas comme le montant des subventions qui, parfois, ne sont pas à la hauteur de ce que nous faisons. Ça ne peut pas se décider sans nous. Il faut qu'il y ait aussi une représentation des habitants du quartier, qu'ils donnent leur avis, car c'est avec eux et pour eux que nous travaillons en priorité.

**Mamadou Diallo**

**Directeur de l'association Zy'Va à Nanterre  
(Propos recueillis par Christine Chaliér)**

## Taxer les loteries nationales pour l'Educ pop. **Why not?**

**SUBVENTIONNER DES ACTIONS COLLECTIVES, UN SERVICE PUBLIQUE, OU LA CULTURE, EN SIPHONNANT L'ARGENT DU LOTO... ÇA PEUT PARAÎTRE DINGUE, MAIS C'EST POURTANT POSSIBLE ! LA PREUVE : ÇA EXISTE DÉJÀ.**

Aux Etats-Unis, la loterie de Californie, la California State Lottery reverse 1/3 de ses gains à l'éducation publique. Hé oui, depuis octobre 1985, cela permet d'éviter d'imposer des taxes supplémentaires. Schwarzy, le gouverneur conservateur de l'Etat le plus riche des USA, a renforcé cette idée le 8 avril 2010, en modifiant la « loi sur les loteries » afin d'augmenter la part remise à l'école. 50 % pour les gagnants, 13 % pour l'administratif, et 37 % (plus d'un tiers) pour l'éducation publique. Cet état d'esprit est commun à une dizaine d'états Américains.

De ce côté-ci de l'Atlantique, c'est l'Espagne qui montre l'exemple, un exemple démentiel ! Depuis 1812, la loterie de Noël, ou la Sorteo de Navidad, permet aux habitants de quartier et à leurs associations, de gagner de l'argent. L'an dernier, le 1er prix s'éle-

vait à 3 millions d'euros quand c'est 100 millions qui étaient encaissés. Madrid, après coup, réinvestit dans le sport. Les subventions issues du jeu peuvent sortir des frontières : au Royaume-Uni, de 2010 à 2015, la Big Lottery Fund veut engager 25 millions de livres sterling, en faveur des communautés défavorisées à l'étranger... Même en France, collecter pour la bonne cause des sous venus des jeux de hasard, ça a existé. De manière très faible, mais quand même. Le 29 décembre 1984, sous Mitterrand, Le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative (le F.N.D.V.A), qui intervient d'une manière globale sur la totalité du champ associatif, a été créé sous la forme d'un Compte d'Affectation spéciale du Trésor (C.A.S.). Ce compte enregistre en recettes une partie du produit du prélèvement sur

les sommes engagées au PMU, sur la base de 0,07 %. Et ça s'est terminé en 2004, sous Chirac. Un manque à gagner certain.

L'AFP, l'Agence France Presse, indique qu'en 2009, ce sont près de 60 millions d'euros qui auraient été dépensés, chaque jour, pour tous les jeux de hasard cumulés. Hé oui, « chaque jour ». 60 millions. Et avant l'année d'ouverture aux paris sur internet ! Ça fait un sacré paquet qui n'attend qu'à être siphonné, non ? Du coup, jouer à un jeu de gratte-gratte, afin de financer telle proposition égalitaire (la renaissance du Ministère de l'Education Populaire, par exemple) peut en perspective devenir un acte : civique, ludique, et solidaire. Et qui peut rapporter gros...